DÉPLACEMENTS

Convention entre Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et Eco-Mobilité relative aux actions d'animation et de communication du dispositif de gratification du covoiturage avec l'Agence Ecomobilité

1 DOCUMENT - Publié le 21 juillet 2022



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-4-1/convention-entre-grand-lac-grand-chambery-coeur-de-savoie-et-eco-mobilite-relative-aux-actions-danimation-et-de-communication-du-dispositif-de-gratification-du-covoiturage-avec-lagence-ecomobilite-2-24513?

C_2022-07-19_DELIB30.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 736,8 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.